

REVUE DE PRESSE

SEMINAIRE

**« Propriété industrielle et Outils de lutte contre la contrefaçon:
Enjeux et Perspectives pour les entreprises de la Région Nord »**



Tanger, 19 et 20 Mai 2014

Contrefaçon: 30.000 emplois perdus par an

- Un manque à gagner fiscal d'un milliard de DH pour l'Etat

- Une enquête permet pour la 1re fois de cerner les effets économiques de ce fléau

- Les produits chinois, indiens et turques arrivent des EAU, principalement à Casablanca

LA contrefaçon au Maroc continue de faire des ravages. Son chiffre d'affaires atteint en moyenne près de 13 milliards de DH par an, soit autant de marchés perdus pour les industriels locaux. Elle constitue aussi un manque à gagner d'un milliard de DH pour le fisc, mais le plus grave est qu'elle entraîne la destruction de 30.000 emplois par an, soit l'équivalent d'une usine comme celle de Renault tous les deux mois. Ces chiffres sont issus d'une enquête sur les incidences économiques de la contrefaçon présentée par le Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (Conpiac) lors d'un séminaire à Tanger. Il s'agit de la première étude réalisée sur le sujet, en février 2013.

La déferlante de la contrefaçon touche presque tous les secteurs. Cela va du textile et cuir à l'appareillage électrique et les pièces de rechange automobile. «Les analyses de terrain au niveau des différentes villes visitées ont

Les suspensions au niveau de la frontière en nette croissance

| Année | dossiers de suspension acceptés | nombre de suspensions |
|-------|---------------------------------|-----------------------|
| 2006 | 75 | 16 |
| 2007 | 180 | 67 |
| 2008 | 252 | 29 |
| 2009 | 253 | 21 |
| 2010 | 314 | 35 |
| 2011 | 429 | 73 |
| 2012 | 562 | 128 |
| 2013 | 549 | 198 |

Source: Administration des Douanes et des Impôts Indirects

Avec le renforcement du contrôle en Espagne, le trafic s'est inversé et l'on commencerait à relever chez le voisin ibérique un flux de marchandises contrefaites issues du Maroc

permis de mettre en évidence 50 places de commerce reconnues par la présence de produits contrefaits», précise Noufissa Belcaid, directeur des signes distinctifs à l'Office marocain pour la

ports, dont TangerMed, sont eux aussi assez actifs.

Les volumes sont certes importants, toutefois le contrôle devient plus dense.

Le détroit, une zone à risque

LE détroit constitue un des carrefours où le trafic de la contrefaçon est très important. C'est de là que transitent les marchandises contrefaites à destination du Maroc issues de l'Extrême-Orient, histoire de brouiller les pistes des douaniers, une tendance de plus en plus fréquente depuis l'entrée en service de TangerMed.

Il y a quelques années, les efforts des douaniers espagnols avaient été payants après l'interception de plusieurs conteneurs avec des produits textiles contrefaits issus de la Chine et à destination du Maroc. □

propriété intellectuelle et commerciale (Ompic). Parmi ces places, l'une des plus importantes est Casablanca ainsi

Il y a quelques mois les douaniers avaient réussi à arrêter une cargaison de près de 2.000 smartphones contre-

qu'Agadir, Nador et bien entendu Tanger.

La provenance de ces produits contrefaits n'étonne plus personne. En tête de liste, on retrouve la Chine, suivie par la Turquie et l'Inde. Ces produits transitent de plus en plus par les zones franches des pays du Golfe, essentiellement celles installées aux Emirats arabes unis, véritables plaques tournantes de la contrefaçon. Au Maroc, le principal point d'entrée reste le port de Casablanca,

même si les autres

faits à destination du marché marocain via le port de TangerMed.

Selon la Douane, cette dernière a commencé à travailler avec un nouveau système a priori qui permettrait de déceler les marchandises douteuses en fonction de leur provenance.

La Douane a aussi affiné son arsenal pénal. En effet, la contrefaçon est devenue une infraction de première classe, à l'image de l'importation sans déclaration, ce qui implique amende et réquisition de la marchandise et du moyen de transport.

En outre, la Douane permet aussi de bloquer les produits en cas de demande. Ainsi, lors des dernières années, plus de 557 suspensions ont concerné des produits à l'import, alors que 2.600 dossiers de suspension ont été acceptés.

Heureusement, selon Adil El Maliki, directeur général de l'Ompic, le secteur des médicaments n'est pas trop touché au Maroc, même si la contrefaçon surtout à l'Oriental et les achats via internet commencent à inquiéter. La cause est due, selon El Maliki, à la présence d'un réseau de distribution solide, bien encadré et organisé, ce dont ne bénéficient pas les secteurs du textile, des pièces autos et des autres secteurs touchés par la contrefaçon. D'où une première piste de réflexion pour l'organisation de filières de distribution solides pour couper l'herbe sous les pieds des réseaux de la contrefaçon. □

Ali ABJIOU

Pour réagir à cet article:
courrier@leconomiste.com

Sensibilisation des Tangérois à la lutte anti-contrefaçon

La fourchette de l'exposition à la contrefaçon au Maroc est estimée entre 6 et 12 milliards de dirhams pour cinq secteurs économiques, à savoir le textile, le cuir, l'électrique, les pièces de rechange automobiles et les cosmétiques.

La fourchette de l'exposition à la contrefaçon au Maroc est estimée entre 6 et 12 milliards de dirhams pour cinq secteurs économiques, à savoir le textile, le cuir, l'électrique, les pièces de rechange automobiles et les cosmétiques.

C'est ce qui ressort d'une étude présentée, lors d'un séminaire organisé, lundi 19 mai, à Tanger. Réalisée en 2012 sous l'initiative du Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (Conpiac), cette étude vise à donner, selon les responsables du Conpiac, de la visibilité sur l'ampleur et les incidences de la contrefaçon et de formuler un plan d'actions pour améliorer l'efficacité des programmes et outils de lutte contre ce fléau au Maroc.

Pour les cinq secteurs les plus affectés, «la contrefaçon représente entre 0,7 et 1,3% du PIB», a affirmé Nafissa Belcaïd, directrice du pôle des signes distinctifs à l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC).

Les intervenants ont convenu que la contrefaçon est un phénomène universel, qui affecte le commerce mondial et génère des conséquences économiques et sociales négatives tant sur le plan macroéconomique que microéconomique, notamment en termes aussi bien de perte de compétitivité du tissu productif et d'emplois que d'atteinte à la santé et à la sécurité des consommateurs.

«Cette pratique de concurrence déloyale génère une perte fiscale annuelle de près d'un milliard de dirhams et près de 30.000 emplois», a ajouté Mme Belcaïd.

Il est à noter que les quatre régions de Casablanca, Tanger-Tétouan, Oujda-Nador et Agadir sont les plus affectées par ce fléau. Une cinquantaine de points noirs y ont été identifiés. «Ces espaces, qualifiés de points noirs, sont considérés comme des zones d'approvisionnement, de stockage et de distribution en gros et en détail de produits contrefaits», tient à préciser la même étude.

Il est à souligner que sur le plan juridique, la durée moyenne de prononciation des jugements observée dans ce genre d'infraction est inférieure à 18 mois. Et sur la période 2008-2011, quelque 595 affaires en contrefaçon ont été jugées par les tribunaux de commerce des quatre principales régions les plus affectées au Maroc, en particulier celles de Casablanca, Tanger-Tétouan, Oujda-Nador et Agadir.

Considérée comme le premier pôle économique au Maroc, «Casablanca représente 85% des procédures judiciaires engagées», ont tenu à préciser les initiateurs de cette même étude.

Séminaire à Tanger

«L'impact économique de la contrefaçon»

Publié le : 14 mai 2014 - MAP



«Sensibiliser et formuler des recommandations pour améliorer les outils et programmes de lutte contre la contrefaçon dans la région du Nord du Maroc». Ph : DR

«Propriété industrielle et outils de lutte contre la contrefaçon : Enjeux et perspectives pour les entreprises de la région Nord», thème d'un séminaire, sera organisé le 19 mai à Tanger. L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) organiseront, le 19 mai à Tanger, un séminaire d'information sous le thème «Propriété industrielle et outils de lutte contre la contrefaçon : Enjeux et perspectives pour les entreprises de la région Nord».

Cet événement, organisé dans le cadre des activités du Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (CONPIAC), a pour objectif de présenter les résultats de l'étude sur «l'impact économique de la contrefaçon au Maroc», réalisée par ce comité, indiquent les organisateurs.

Le séminaire sera aussi une occasion pour sensibiliser sur les questions de contrefaçon dans la région du Nord, précise-t-on, ajoutant que l'étude a permis de réaliser un diagnostic global des secteurs et des régions les plus touchés par la contrefaçon au Maroc, d'estimer l'impact économique de la contrefaçon pour lesdits secteurs et de formuler des recommandations pour améliorer les outils et programmes de lutte contre la contrefaçon au Maroc.

Ainsi, le séminaire sera l'occasion de présenter les bonnes pratiques et les actions à mettre en œuvre en matière de lutte contre la contrefaçon par les membres du CONPIAC, ainsi que d'échanger sur des expériences en la matière notamment de l'Union Européenne, la France et l'Espagne.

Le programme de cette rencontre prévoit notamment une table ronds sur «Les bonnes pratiques et expériences en matière de lutte contre la contrefaçon et les actions à mettre en œuvre dans le cadre du CONPIAC», animée par les membres du CONPIAC (CGEM, OMPIC, Douane, Justice, Gendarmerie Royale, police) et des représentants de Observatoire européen de la contrefaçon (OHMI), de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI-France) et de l'Office espagnol des brevets et marques.

Le CONPIAC a, pour objectif, de renforcer la coopération et la coordination entre les différents intervenants afin de s'attaquer plus efficacement et sur le long terme au problème de la contrefaçon au Maroc.

Présidé par le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, le comité regroupe des structures ministérielles et des représentants du secteur privé et œuvre en particulier pour la sensibilisation des consommateurs, la formation du personnel des autorités concernées et l'échange d'information en matière de lutte contre la contrefaçon.

L'organisation et le contrôle des réseaux de distribution, principal outil pour lutter contre la contrefaçon (séminaire)

Tanger, 20 mai 2014 (MAP)- Les participants à un séminaire du Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (CONPIAC), tenu lundi soir à Tanger, ont souligné l'importance de l'organisation et du contrôle des réseaux de distribution en tant que principal outil pour lutter contre la contrefaçon.

Lors de cette rencontre, organisée par l'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM), dans le cadre des activités du CONPIAC, les intervenants ont souligné que la contrefaçon trouve dans l'informel et les modes de distribution non contrôlés un environnement propice à son développement.

A cet égard, le directeur général de l'OMPIC, Adil El Maliki, a mis l'accent sur l'efficacité d'une bonne organisation du circuit de distribution pour lutter efficacement contre la contrefaçon, affirmant que les secteurs les plus touchés par ce problème au Maroc sont le textile et les pièces de rechange, deux domaines d'activité enregistrant une forte présence de l'informel, sans oublier les importations et contrebande de produits contrefaisants.

M. El Maliki a donné l'exemple, en matière d'organisation efficace du circuit de distribution, du secteur des médicaments, où la contrefaçon est quasiment absente, rendue très difficile par le bon contrôle du secteur et la veille permanente des intervenants.

Par ailleurs, le responsable a relevé l'importance de l'implication des titulaires de droits de propriété industrielle et brevets dans les efforts de lutte contre la contrefaçon, soulignant que les efforts menés dans ce domaine et la coordination entre les différents membres du CONPIAC (OMPIC, CGEM, Douane, Justice, Gendarmerie Royale, police) permet de limiter l'impact de la contrefaçon sur l'économie du Maroc par rapport à d'autres pays.

De son côté, le directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI-France), Yves Lapierre, a noté que la contrefaçon constitue un phénomène transnational par essence, précisant que le marché de la contrefaçon à l'échelle mondiale s'élève à 250 milliards de dollars.

Il a, à cet effet, appelé au renforcement de la coopération internationale et de l'échange d'information pour lutter contre ce phénomène, mettant l'accent sur l'importance de sensibiliser le consommateur quant à sa responsabilité pour faire face à ce problème, qui met en danger la sécurité et la santé des personnes en plus de son effet néfaste sur l'économie et l'emploi.

Selon les chiffres de l'étude sur les incidences économiques de la contrefaçon au Maroc, publiée l'année dernière par le CONPIAC, ce phénomène pèserait pour 0,7 et 1,3 pc du PIB national, soit entre 6 et 12 milliards de DH.

Les secteurs industriels les plus touchés sont le textile, le cuir, l'électrique, les pièces de rechange automobile et la cosmétique, sachant que la contrefaçon génère une perte fiscale annuelle de près d'un milliard de DH et près de 30.000 emplois détruits ou informels.

Le CONPIAC, une structure de coordination mise en place en 2008 dans le cadre de la coopération public-privé, s'attèle actuellement, entre autres, à la mise en place d'un Observatoire de la contrefaçon, à la création de bases de données centrales pour ses membres et au renforcement de la formation des acteurs et de la sensibilisation.

Présidé par le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, le comité regroupe des structures ministérielles et des représentants du secteur privé et œuvre en particulier pour la sensibilisation des consommateurs, la formation du personnel des autorités concernées et l'échange d'information en matière de lutte contre la contrefaçon.(MAP)-.

HE---BR.

LC.

Propriété industrielle et la lutte contre la contrefaçon : La ville du Détroit accueille un séminaire de l'OMPIC



L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale et la CGEM organiseront, lundi prochain à Tanger, un séminaire d'information sous le thème "Propriété industrielle et outils de lutte contre la contrefaçon : enjeux et perspectives pour les entreprises de la région Nord". /DR

L'Office marocain de la propriété industrielle et commerciale (OMPIC) et la Confédération générale des entreprises du Maroc (CGEM) organiseront, lundi prochain à Tanger, un séminaire d'information sous le thème "Propriété industrielle et outils de lutte contre la contrefaçon : enjeux et perspectives pour les entreprises de la région Nord".

Cet événement, organisé dans le cadre des activités du Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (CONPIAC), a pour objectif de présenter les résultats de l'étude sur "l'impact économique de la contrefaçon au Maroc", réalisée par ce comité, indiquent les organisateurs dans un communiqué.

Le séminaire sera aussi une occasion pour sensibiliser sur les questions de contrefaçon dans la région du Nord, précise-t-on, ajoutant que l'étude a permis de réaliser un diagnostic global des secteurs et des régions les plus touchés par la contrefaçon au Maroc, d'estimer l'impact économique de la contrefaçon pour lesdits secteurs et de formuler des recommandations.

Ainsi, le séminaire sera l'occasion de présenter les bonnes pratiques et les actions à mettre en œuvre en matière de lutte contre la contrefaçon par les membres du CONPIAC, ainsi que d'échanger sur des expériences en la matière notamment de l'Union Européenne, la France et l'Espagne.

Rappelons que le CONPIAC a pour objectif de renforcer la coopération et la coordination entre les différents intervenants afin de s'attaquer plus efficacement et sur le long terme au problème de la contrefaçon au Maroc.

Présidé par le ministère de l'Industrie, du commerce et des nouvelles technologies, le comité regroupe des structures ministérielles et des représentants du secteur privé.

Il œuvre en particulier pour la sensibilisation des consommateurs, la formation du personnel des autorités concernées et l'échange d'information en matière de lutte contre la contrefaçon.

aufait/MAP

Maroc : la "contrefaçon" détruirait 30 000 emplois / an , selon une étude du conpiac

Contrefaçon: 30.000 emplois perdus par an.

Le 19 Mai 2014, l'OMPIC (office marocain de la propriété industrielle) et la CGEM (patronat marocain) ont organisé à Tanger un séminaire qui avait pour thème «**Propriété industrielle et outils de lutte contre la contrefaçon : Enjeux et perspectives pour les entreprises de la région Nord**».

Cet événement, organisé dans le cadre des activités du Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (CONPIAC), a pour objectif de présenter les résultats de l'étude sur «**l'impact économique de la contrefaçon au Maroc**», réalisée par ce comité, indiquent les organisateurs.

Et les conclusions de l'étude du CONPIAC concernant la contrefaçon sur l'économie marocaine sont....effarantes !

La contrefaçon au Maroc continue de faire des ravages.

Son chiffre d'affaires atteint en moyenne près **de 13 milliards de DH par an (environ 1,3 MM euros)**, soit autant de marchés perdus pour les industriels locaux.

Elle constitue aussi un manque à gagner **d'un milliard de DH pour le fisc.**

Mais le plus grave c'est qu'elle entraîne la destruction de 30.000 emplois par an, soit l'équivalent d'une usine comme celle de Renault tous les deux mois.

Ces chiffres sont issus d'une enquête sur les incidences économiques de la contrefaçon présentée par le Comité national pour la propriété industrielle et anti-contrefaçon (Conpiac) lors d'un séminaire à Tanger.

Les secteurs les plus concernés par la contrefaçon sont : **le textile, le cuir, l'électrique, les pièces de rechange automobile et la cosmétique**, selon le CONPIAC.

Sources

www.menara.ma/fr

<http://www.lematin.ma/express/2014/...act-economique-de-la-contrefacon-/202190.html>